



## Mobilisé.e.s dans l'unité pour l'avenir de la Fonction publique

Les organisations syndicales de la Fonction publique CFDT, CFE CGC, CFTC, CGT, FA FP, FO, FSU, Solidaires, UNSA se sont réunies le 19 février. Alors que le projet de loi dit « *de transformation de la Fonction publique* » vient de faire l'objet d'une première présentation, elles condamnent la méthode gouvernementale consistant à imposer des mesures contre l'avis des organisations syndicales représentatives des plus de 5 millions d'agent.e.s de la Fonction publique.

Elles alertent avec force sur les dangers que recèle le projet de loi Fonction publique. A l'inverse de la remise en cause des principales compétences des organismes consultatifs et du recours accru au contrat que cherche à imposer le gouvernement, nos organisations syndicales estiment indispensable de faire vivre la démocratie sociale par une plus grande prise en compte des mandats des représentant.e.s des personnels, d'une part et, d'autre part, de mettre en œuvre un large plan de titularisation des agent.e.s contractuel.le.s.

Les organisations syndicales engagent d'ores et déjà diverses initiatives pour peser sur le dispositif engagé par le pouvoir exécutif au travers du projet de loi Fonction publique.

Elles ont décidé de premières étapes de mobilisation correspondant aux échéances de l'examen du projet de loi.

Elles appellent les agent.e.s à se mobiliser à l'occasion du passage du projet de loi en conseil des ministres, notamment par des rassemblements locaux et des interventions auprès des élu.e.s et préfet.te.s, pour exprimer leur opposition à ce projet.

Attachées aux principes qui sont ceux de la Fonction publique, et au Statut général des fonctionnaires, qui représentent une réelle garantie d'égalité entre usager.e.s, elles appellent à conforter le modèle social de notre pays.

Au quotidien, les agent.e.s travaillent au service de l'intérêt général et font vivre des services publics de qualité sur l'ensemble du territoire.

Nos organisations exigent également une revalorisation salariale de toutes et tous les agent.e.s. Cette revalorisation est d'autant plus attendue que, depuis son arrivée, le gouvernement a accumulé des mesures négatives (gel de la valeur du point d'indice, mauvaise compensation de l'augmentation de la CSG, rétablissement du jour de carence...). Elles considèrent que l'annonce de la tenue d'un rendez-vous salarial par le Ministre ne constitue pas à elle seule une réponse suffisante. C'est pourquoi, elles lui demandent sans plus attendre quels sont les types de mesures que le gouvernement compte porter à la négociation.

Elles feront de nouveau entendre leurs propositions et leurs désaccords à toutes les occasions qu'elles jugeront utiles.

Elles se réuniront le 13 mars pour décider de la suite du processus de mobilisation et de son amplification.

PARIS, le 25 février 2019